

LA COMMUNE

de Sannois

BULLETIN DE LA RÉFORME COMMUNALE DE SANNOIS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1965

MARCEL BARBU

explique...

AMIS DE FRANCE ET D'OUTRE-MER !

Nous n'avons pas eu loisir, vous l'imaginez bien, de répondre, durant la campagne électorale, à vos innombrables lettres, toutes chargées d'une confiance, et je dirai même d'une fraternelle tendresse qui nous ont touchés au fond du cœur et qui ont nourri l'immense effort qu'a exigé, de mes camarades et de moi-même, la campagne électorale :

— Certains nous apportent leur accord enthousiaste sur les idées, leur désir de nous aider, leur fraternelle amitié, leur confiance et leur voix.

— D'autres nous apportent leur adhésion aux idées lancées et leurs encouragements à persévérer, MEME LORSQU'ILS NOUS DISENT LOYALEMENT NE POUVOIR VOTER "BARBU", que ce soit à cause

de leur jeune âge, que ce soit à cause d'engagements politiques antérieurs, que ce soit par souci de "voter utile".

— D'autres encore nous adressent, en plus de ce qui précède, des critiques constructives et des suggestions.

— D'autres enfin — et ce sont ceux qui ont pesé le plus sur notre décision finale d'élargir le débat et de poursuivre l'action —, d'autres donc nous confient tout simplement leur détresse, leurs misères... dans un langage simple, dépouillé, maladroit parfois... le langage des "chiens battus"...

LE COURAGE D'AVOIR VOTÉ MARCEL BARBU

A tous, mes amis et moi crions notre gratitude pour tant de confiance. Merci à tous du fond du cœur !

Mais à présent, qu'allons-nous faire ?

Les résultats arithmétiques apparents sont là : 1,152 % des électeurs, soit 279.685 Français, ont voté Marcel BARBU. Ceci, à première vue, ne donne pas le pouvoir.

Il faut toutefois noter qu'il n'y a pratiquement pas de commune où nous n'ayons recueilli au moins quelques voix.

Ceci révèle que nous avons touché la France, y compris les territoires d'Outre-Mer et que nous pouvons, désormais, être entendus partout en

France, d'autant plus que nos électeurs sont très probablement des femmes et des hommes droits et courageux... car il fallait bien du courage et une espérance à longue échéance pour voter Marcel BARBU !

Mais les chiffres rendent mal compte de l'écho que notre témoignage, nos idées et nos propositions concrètes ont suscité dans notre pays.

En réalité, une masse considérable de Français, qui ne votaient plus depuis de nombreuses années, réanimés par notre intervention, sont retournés aux urnes et ont accompli consciencieusement leur devoir civique.

Le mythe discutable du "vote utile" a conduit la plupart d'entre eux à voter pour l'un des trois candidats soutenus par un parti politique.

Mais leur cœur était avec nous et nous les retrouverons disponibles pour l'action sur le plan pratique. La correspondance que nous continuons de recevoir en fait foi, et c'est là l'essentiel.

En outre, parmi ceux qui ont voté selon leur appartenance politique, beaucoup se sont interrogés, jusqu'à la dernière minute, et ont voté pour leur candidat habituel... mais avec un certain pincement de cœur... un certain malaise. — Nombreuses sont les lettres reçues qui témoignent de ce phénomène.

Nous comprenons bien ces attitudes... elles sont humaines. Mais c'est bien contre le mythe du "vote utile" et contre le conformisme politique qu'il va falloir engager la lutte.

Que se serait-il passé si les Français avaient été appelés à voter "à blanc" sur les six candidats qui leur étaient proposés?... Je veux dire si leur avait été offerte la possibilité de se compter, sans que cela eût pour conséquence l'attribution du pouvoir?

Et, dans une véritable démocratie, ne devrait-on pas procéder à de telles élections de la manière suivante :

— Un premier tour pour rien, simplement pour mesurer les chances de chacun.

— Un deuxième tour pour l'attribution du mandat à la majorité relative.

Il y a là, je crois, une idée à retenir et à exploiter.

Et maintenant... que faire ?

" Les choses étant ce qu'elles sont "... qu'allons-nous faire ?

Cette question, en réalité, est double :

1° - Qu'allons-nous faire avant le second tour ?

2° - Qu'allons-nous faire après le 19 Décembre ?

AVANT LE SECOND TOUR

Nous allons reprendre contact avec les deux candidats qui seront proclamés tels par le Conseil Constitutionnel, dans la nuit du Jeudi 9 Décembre.

Nous leur demanderons de s'engager publiquement sur les points suivants, en précisant les modalités et les délais d'exécution :

La parole à l'opposition

Le candidat est-il prêt à s'engager, devant la Nation à donner l'accès à la Télévision et à la Radio, une heure chaque mois, aux cinq candidats à la Présidence qui n'auront pas été élus et donc, pour la première fois, par dérogation à la règle du 5 % des voix, même à M. MARCILHACY et à Marcel BARBU, en considération de ce que :

— les électeurs n'ont pu tenir compte de cet aspect du problème en émettant leur suffrage.

— l'ensemble du corps électoral n'a pas dissimulé son respect pour l'attitude et les idées présentées par ces deux candidats malheureux.

(Une consultation populaire expresse pourrait être organisée sur cette dérogation à la règle du 5 % des voix, en cas de contestation).

Référendum d'initiative populaire

Le candidat est-il prêt à s'engager, devant la Nation à faire adopter, dans les six prochains mois, et après consultation populaire, un texte créant et réglementant le Référendum d'Initiative Populaire.

Ministère des Droits de l'Homme

Le candidat est-il prêt à s'engager, devant la Nation à créer, dès le mois de Janvier 1966, un MINISTÈRE DES DROITS DE L'HOMME dépendant directement du Chef de l'Etat, agissant par délégation de pouvoirs de tous les ministres, qui aura compétence tant pour juger de l'opportunité de son intervention que des moyens à employer, même si ses décisions s'opposent à celles d'un ou plusieurs

ministères, voire même à la lettre de la loi ordinaire (attribution par le Parlement des pouvoirs spéciaux nécessaires).

Par engagement devant la Nation :

Il y a lieu d'entendre la Proclamation, par le candidat, du texte sur lequel il se sera mis d'accord avec Marcel BARBU :

— Au cours des émissions de télévision et de radio du 2° tour de sa campagne électorale.

— Sur les affiches et circulaires électorales réglementaires du 2° tour de sa campagne électorale.

Publicité des réponses des 2 Candidats et de nos conclusions

— Une réponse sera demandée aux deux candidats pour le 14 Décembre, au plus tard.

— Avant le 18 Décembre, nous ferons connaître publiquement la réponse de chaque candidat et les conclusions que nous en tirons quant au vote à émettre le 19 Décembre par les Français qui nous honoreront de leur confiance.

— Pour faire connaître nos conclusions à tous les électeurs, nous ferons appel :

- à l'O.R.T.F. (Télévision et Radio).
- Aux postes périphériques (Télévision et Radio).
- A toute la presse française et étrangère.
- A notre bulletin "LA COMMUNE" DONT NOUS DEMANDONS A NOS AMIS DE PREPARER, DES A PRESENT, LA DIFFUSION DANS LEUR REGION.

— A une réunion publique, au moins, que nous organiserons à PARIS... (également dans deux ou trois grands centres si cela se révèle possible).

— Dès à présent, nous questionnons les organismes précités pour nous assurer de leur engagement de DIFFUSER, DANS LE TEXTE EXACT QUE NOUS LEUR REMETTRONS, NOTRE PRISE DE POSITION AVANT LE SCRUTIN DU 19 DECEMBRE.

Nous publierons la réponse de chacun des organismes sollicités. Il va de soi que nous pouvons compter au moins sur notre bulletin.

APRÈS LE 19 DÉCEMBRE

Diffuser nos idées

— Nous éditerons et enverrons à tous nos amis connus un numéro spécial de notre bulletin "DES HOMMES ET DES MAISONS" qui relatera toute notre campagne électorale :

- Ses origines et ses objectifs.
- Les scandales qui en ont été la base.
- Le déroulement de la campagne.
- Les textes des allocutions prononcées par Marcel BARBU.
- Les réponses de M. BARBU aux principales questions posées par la presse.
- Les résultats obtenus sur le plan électoral, sur le plan moral et sur le plan pratique.
- Nos déclarations à la presse et à la radio, après le scrutin (souvent fort éloignées des propos qui ont été prêtés à M. BARBU, notamment par l'O.R.T.F.).
- Par la suite nos amis devront organiser eux-mêmes une large diffusion de cette brochure.

Créer un réseau de groupements comme l'A. C. G. I. S.

Ne comptant pas trop sur le zèle gouvernemental pour faire progresser la "Démocratie Raisonnable et Réelle" que nous proposons aux Français, nous allons, sans plus attendre, susciter la constitution, partout où cela sera possible, de groupements dans le genre du nôtre (A.C.G.I.S.) et susceptibles de prendre en charge la "DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME" en s'appuyant sur la solide base humaine, économique et administrative que constitue la construction de logements sociaux en accession à la propriété. Car la propriété de son logement est le minimum vital de la liberté du foyer et, si nous le voulons, cet objectif peut être atteint par quiconque paye actuellement un loyer.

Constituer des groupements locaux

Dans le but de provoquer ces constitutions, nous commencerons par prendre contact, dès le mois de Janvier, et région par région, en commençant par celles où nous avons obtenu le plus grand nombre de

voix, avec les personnes qui se sont fait connaître et nous ont offert leur appui ou leur collaboration. Nous étudierons, avec ces premiers groupes, les possibilités d'action dans leur région.

Organiser des réunions publiques

Puis, dans chacune de ces régions, nous organiserons de grandes réunions publiques d'information sur le logement et sur les moyens efficaces de se loger en assurant sa propre liberté et celle des autres, par l'organisation de la confiance, de l'entraide et de la solidarité... ce qui équivaut à organiser, dans les faits, la défense des Droits de l'Homme avant même que le Gouvernement ne soit entré dans cette voie, et même s'il refusait d'y entrer.

Créer une école de cadres

Si besoin est (et cela nous semble devoir être vite indispensable) nous mettrons sur pieds, dans notre région, une école de Cadres destinée à sélectionner et former des responsables capables d'animer et d'administrer, avec caractère et compétence, l'action que nous proposons à tous de lancer.

L'ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION IMMOBILIERE DE SANNOIS, dirigée par Marcel BARBU, fonctionnera comme le fer de lance et le bouclier de cette action... jusqu'à ce que naisse un organe fédératif, s'il se révèle nécessaire.

Mais pas de parti nouveau

Mais surtout, qu'on n'espère pas nous voir créer un nouveau parti.

Nous pensons — malgré ce qu'affirment les dogmatiques chefs de partis — qu'il est parfaitement possible de concevoir une démocratie fonctionnant sans partis politiques... ou reléguant ceux-ci au rang "d'Eglises, séparées de l'Etat".

Car les partis ne nous ont finalement donné que la "conocratie" — qu'on excuse cet audacieux et malsonnant néologisme... mais il traduit bien notre pensée... — et chacun doit comprendre ce que nous voulons suggérer par là.

CE QU'EST L'ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION

A. C. G. I. S. — 46 bis, rue du Maréchal-Foch - SANNOIS (Val-d'Oise)

— C'est une Association loi de 1901.

— Fondée en 1955, par Marcel BARBU, l'Association groupe des mal-logés de la Région Parisienne désireux d'accéder à la propriété d'un pavillon (LOGECO) payable en 20 ans.

— Les foyers-constructeurs gèrent eux-mêmes leurs programmes de construction et contrôlent toutes les opérations.

— L'Association ne poursuit aucun but lucratif (pas de bénéfices). Elle ne vit que des cotisations de ses membres (20 F par an) et d'une contribution unique versée par chacune des Sociétés Civiles Immobilières de Construction membres, calculée sur la base de 4 % du montant des programmes administrés par elle.

— L'Association est organisée pour construire 1.000 logements individuels (pavillons) par an.

— L'action de l'Association ne se limite pas à la construction ; elle se double d'un effort d'éducation civique visant à sensibiliser ses membres à la vie municipale, sans acception d'opinion, de parti, de religion, de race. Toutes les classes sociales, toutes les religions, toutes les idéologies sont représentées au sein de l'Association et s'y expriment librement.

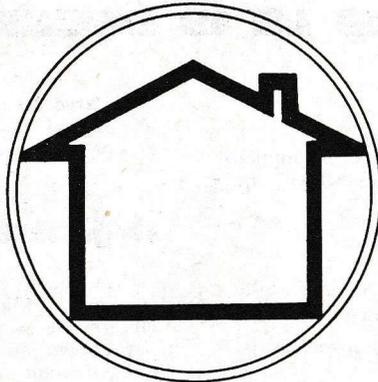
L'action de l'Association, loyale, ferme, efficace et désintéressée gêne beaucoup d'intérêts... politiques, financiers et autres. Cela lui vaut beaucoup d'adversaires impitoyables et tenaces. Mais la lutte ne fait pas peur aux membres de l'Association.

CE QU'EST LA RÉFORME COMMUNALE

LA REFORME COMMUNALE est une Association loi de 1901, qui a pour objet l'éducation de ses membres sur le plan civique, le respect de leurs devoirs, par ses membres, et la défense en commun des droits qu'ils tiennent de la Constitution (Droits de l'Homme).

Cette association est l'instrument habituel de l'action des membres de l'A.C.G.I.S. sur le plan civique quand le besoin s'en fait sentir.

LA REFORME COMMUNALE édite un périodique "LA COMMUNE" qui est l'organe d'expression et de liaison de cette Association et qui paraîtra désormais chaque mois.



COMMENT COUVRIR LES FRAIS DE LA CAMPAGNE ?

Jusqu'ici, l'A.C.G.I.S. a pris en charge les frais de la campagne électorale de Marcel BARBU.

Il va de soi que nous apprécierons les efforts que chaque sympathisant voudra bien faire pour soulager cette charge qui, bien que supportable, est lourde pour nos seules épaules.

Ceux qui le désirent peuvent donc envoyer leur participation au Compte Chèque Postal de la REFORME COMMUNALE n° 16.223.80 — PARIS.

C'est ce compte qui centralise tous les envois de fonds, même ceux qui ont été adressés directement à Marcel BARBU.

Merci à tous ceux qui ont déjà participé à cette souscription. Chacun recevra un reçu personnel d'ici peu de temps.

A la demande de beaucoup, nous ne publierons pas la liste des souscripteurs... d'aucuns — à juste raison — craignent d'inutiles représailles... ce qui prouve combien nous sommes loin de la démocratie!

Que ceux qui le peuvent envoient leur participation à
La REFORME COMMUNALE
44, Rue du Maréchal-Foch à SANNOIS
C. C. P. PARIS N° 16.223.80

Ceux de nos amis qui désirent assurer la diffusion de ce bulletin dans leur région peuvent nous passer leur commande, même télégraphiquement — nous assurons la livraison immédiate.

LE NUMÉRO : 0,50 F - ABONNEMENT A L'ANNÉE : 5 F

Le Gérant : Marcel BARBU